



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Laboratoire de la ruralité
des Vosges**

Fiche action

Action N° 5 : Soutien à l'économie locale : commerces et services en territoire rural

I Situation, contexte :

- 60 % des communes de France ne disposent d'aucun commerce alimentaire.
- les difficultés rencontrées par les commerces de proximité dans les zones rurales constituent un constat partagé par l'ensemble des acteurs locaux.
- Pour les habitants des zones rurales le maintien des commerces et l'offre de services constituent une de leurs principales attentes.
- La fermeture du dernier commerce est souvent ressentie comme un abandon fort du village, même si la majorité des habitants n'y font aucun achat.
- Le réchauffement climatique impacte les pratiques touristiques et sportives dans le massif des Vosges. Les commerces doivent être accompagnés et aidés pour réussir leur transition .

II Enjeux et objectifs :

- La consolidation du tissu économique local est un enjeu essentiel d'attractivité et d'aménagement des territoires.
- Les multiples partenaires : communes, communautés de communes, département, région, préfecture, Direction départementales des territoires (DDT), Direction départementale de l'emploi du travail de la solidarité et de la protection des populations (DDETSPP), chambres consulaires peuvent contribuer au maintien de l'économie locale. Les maires désireux de venir en

aide à une entreprise de proximité de leur territoire doivent donc solliciter une multiplicité d'acteurs et de dispositifs, comme les porteurs de projet désireux de s'implanter.

- L'agenda rural a mis en place le programme « 1000 cafés » qui constitue une réponse forte pour le maintien ou l'installation de cafés et de multi-services, avec l'appui précieux du Groupe SOS.

III Méthode de travail :

- L'appel à projets conjoint Préfecture – Chambre de commerce et d'industrie porte sur des projets de création, reprise et/ou diversification d'entreprises dans des communes rurales. Les projets retenus (environ douze) bénéficieront de prestations d'ingénierie de projet pour accompagner les porteurs. La démarche se veut expérimentale et a pour but de mettre en évidence les freins rencontrés par les porteurs de projet et de les surmonter .

Ce dispositif pourra se combiner, en fonction des situations, avec le dispositif 1000 cafés (cf supra) ou encore l'opération « Bouge ton CoQ » (création d'épicerie participative et citoyenne)

- Le fonds de soutien concerne l'installation d'un commerce sédentaire multi-services situé dans une commune rurale ou d'un commerce non sédentaire dont la tournée hebdomadaire prévoit 4 jours de passage. Le projet devra être soutenu par un élu.

IV Conditions de mise en œuvre-calendrier-budget :

- L'appel à projets économie de proximité est clos au 31 janvier 2023
Une réunion de la commission de sélection s'est tenue courant mars.
Le budget mobilisable en 2023 est de 100 000 €.
Plusieurs dossiers ont été identifiés.
- Une réunion consacrée au fonds de soutien a eu lieu avec les partenaires extérieurs : chambres consulaires, conseil départemental, conseil régional.
Un plan de communication a été mis en place. La personne référente est désignée au sein du laboratoire.

V Résultats :

- Les dossiers déposés au titre du fonds de soutien sont instruits en préfecture. Le comité de sélection s'est réuni le 2 juin, il a attribué des notes aux deux dossiers déposés : commerce Proxi à Raves et une épicerie coopérative à Laveline du Houx. Ceux-ci ont été transmis à la préfecture de région. Le comité technique national s'est réuni le 5 juillet 2023 et a donné son accord aux demandes de subvention présentées.

- Deux autres dossiers ont été instruits (épicerie Bougetoncoq à Houécourt) et reprise d'une ancienne pharmacie à Vittel en septembre 2023. L'avis national est attendu.
- Un dossier au titre du dispositif « 1000 cafés » vient d'être déposé de la part de la commune de Moriville.

VI Eléments de répliquabilité :

Une capitalisation des bonnes pratiques pourrait être intégrée dans un guide du petit commerce, à l'instar de celui du département du Finistère.